



## Dispositif d'Accompagnement à la Validation des Acquis d'Expérience

**En vue de l'obtention du :**

### **BTS Management commercial opérationnel (MCO)**

**Sa mission :** « Le responsable de magasin est le poste clé dans un commerce, qu'il s'agisse d'alimentaire, de prêt-à-porter ou de grande surface. Manager, gérant, commercial, il travaille quotidiennement au développement de la clientèle de son magasin et de son chiffre d'affaire.

L'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. »

#### Les activités du référentiel :

1. Développement de la relation client et vente conseil
2. Animation et dynamisation de l'offre commerciale
3. Gestion opérationnelle

CAREER CONSULTING - <http://www.career-consulting.fr> - [contact@career-consulting.fr](mailto:contact@career-consulting.fr) -

Siège social : 345, rue de la fontaine 13119 Saint-Savournin --Tél : 06 29 79 30 17 -

Organisme de Formation enregistré sous le n°93131400113. « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État » –  
Organisme de formation certifié Qualiopi n° FRCM21774.

4. Management de l'équipe commerciale

### **OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT**

- Rédiger le livret 2
- Se présenter à l'oral avec aisance et précision, avec un discours argumenté

### **PUBLIC**

- Salariés, demandeurs d'emploi, particuliers, entrepreneurs, dirigeants

### **PRÉREQUIS**

- Avoir obtenu la recevabilité

### **MODALITÉ DE RÉALISATION DE LA FORMATION**

- En présentiel ou à distance, avec partage de documents via une plateforme

### **PROGRAMME**

- S'approprier la méthodologie de rédaction
- Choisir les expériences et les situations sur lesquelles s'appuyer (preuves)
- Rédiger le livret et être corrigé.e
- Analyser sa pratique professionnelle
- Mise en situation à l'oral pour l'épreuve devant le jury (transparents, simulation d'entretien, ...)

Le consultant tout au long de l'accompagnement :

- Offre un appui technique pour la rédaction du livret 2 : Conseil, relectures par le consultant, avec corrections
- Vérifie le dossier final

### **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Entretiens individuels
- Support numérique et papier
- Animation d'un atelier « Explicitation de l'expérience »
- Explicitation et récits d'expériences
- Analyse des pratiques et des situations
- Correction de rapports
- Jeux de rôle
- Apport d'exemples
- Coaching
- Le stagiaire bénéficie d'une assistance pédagogique pendant 6 mois, à partir de la fin de la formation.

### **CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION**

- A distance : Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.

### **CONDITIONS DE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN :**

Les examinateurs doivent vérifier que le candidat est capable d'adapter ses compétences à d'autres contextes ou à des publics différents. Les compétences qui n'ont été ni actualisées ni entretenues par la pratique ne peuvent être validées.

Lorsque les examinateurs estiment, à la lecture du livret 2, que des compétences sont manifestement acquises par le candidat, celles-ci peuvent être validées sans faire l'objet de questions complémentaires lors de l'entretien.

Siège social : 345, rue de la fontaine 13119 Saint-Savournin --Tél : 06 29 79 30 17 -

Organisme de Formation enregistré sous le n°93131400113. « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État » –  
Organisme de formation certifié Qualiopi n° FRCM21774.

À l'issue de l'entretien, les examinateurs délibèrent à partir de leurs propositions de validation, domaine de compétences par domaine de compétences, et de leur appréciation de l'entretien.

### RÉSULTATS POSSIBLES

Le jury (sous formation plénière) se réunit afin de statuer sur les propositions de validation faites par les groupes d'examineurs. Sa décision porte pour chaque candidat sur l'attribution totale des unités ou domaines de compétence ou, à défaut, sur la validation partielle du diplôme, c'est à dire la validation d'un ou plusieurs domaines de compétences ou d'une ou plusieurs unités de compétences.

A - La validation totale

Elle donne lieu à la délivrance du diplôme par la DRJSCS dans les mêmes formes et conditions qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation.

B - La validation partielle

Lorsque la validation de domaine ou d'unité de compétences est partielle, la DRJSCS fait parvenir un relevé de décision au candidat. Ce relevé de décision permet au candidat de connaître les compétences acquises et celles restant à valider à partir de la première notification de résultat du premier passage devant le jury.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation des productions écrites et de la présentation orale du projet.
- Résultats suite au passage du jury d'examen

La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- 24H, 12 séances de 2H

### DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes

### ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Accessibilité des locaux (bureaux et salles de formation) aux personnes à mobilité réduite.
- Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Formations accessibles aux malentendants appareillés et aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prise de notes.

### TARIF

- 1500 € net de taxes.

Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : [Mentions légales](#) - [Protection de la vie privée](#) - [Règlement intérieur](#) - CAREER CONSULTING ([career-consulting.fr](http://career-consulting.fr))

### FORMATEUR

- Raphaëlle Colombet  
Formatrice consultant en ingénierie de la formation et dans le secteur des ressources Humaines.

CAREER CONSULTING - <http://www.career-consulting.fr> - [contact@career-consulting.fr](mailto:contact@career-consulting.fr) -

Siège social : 345, rue de la fontaine 13119 Saint-Savournin --Tél : 06 29 79 30 17 -

Organisme de Formation enregistré sous le n°93131400113. « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État » –  
Organisme de formation certifié Qualiopi n° FRCM21774.

Accompagnatrice VAE / Bilan de compétences  
Conceptrice de produits pédagogiques - Auditrice Qualité

Information source : Arrêté du 15 octobre 2018 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur MCO

Emploi métier de rattachement suivant la nomenclature du ROME : D1301 - Management de magasin de détail

V5 mise à jour le 22/01/2022